

CHARTRE DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS D'INSPIRATION CATHOLIQUE



Clinique des Augustines

Notre mission s'appuie sur une anthropologie et des valeurs chrétiennes qui nous ont été transmises par les fondateurs de nos établissements. À l'exemple du Christ dans l'Évangile « qui est passé en faisant le bien » (Ac 10,38), ceux-ci ont œuvré pour le bien et la santé de leurs contemporains, s'inscrivant ainsi dans la longue tradition des œuvres de Miséricorde et d'Hospitalité remontant aux origines de l'Eglise.

- > Héritiers d'un patrimoine éthique et spirituel commun, issu notamment du serment d'Hippocrate,
- > Nous référant aux Saintes Ecritures et considérant avec émerveillement la vie donnée gratuitement par Dieu à tout être humain et possédant un caractère sacré,
- > Adhérant aux positions de l'Eglise définies par son Magistère, la Doctrine Sociale, par le Catéchisme de l'Eglise Catholique et par ses diverses recommandations telle que la Charte des Personnels de la Santé.

Nous déclarons :

1

Chaque patient est une personne unique, appelée à aimer et être aimée, possédant en elle-même sa dignité. Celle-ci ne dépend en rien de sa condition ou de son état de santé. Elle n'est jamais diminuée par un quelconque handicap ou maladie.

2

Convaincus que le service de la vie oblige à l'excellence, nous développons nos compétences et techniques de soins, avec rigueur, au service des capacités de vie des patients. Nous sommes particulièrement attentifs au soulagement de la douleur dans toutes ses composantes.

3

Reconnaissant comme une nécessité le fait de satisfaire les besoins fondamentaux de la personne malade ou handicapée, nous mettons tout en œuvre pour l'aider à garder le plus longtemps possible sa capacité à communiquer, sa conscience et son autonomie.

4

Chaque patient est une personne, être corporel et spirituel, à laquelle nous apportons, selon ses besoins et nos possibilités, un soutien psychologique, social, amical ou spirituel. Nous lui offrons une qualité de présence et d'écoute, attentifs à discerner ses attentes ainsi que celles de sa famille. Nous veillons à y répondre, avec respect et en vérité.

5

Conscients des enjeux éthiques inhérents à la pratique des soins et à l'exercice de la médecine pour ce qui concerne le handicap, le début et la fin de la vie, nous entretenons au sein de nos équipes un discernement éthique.

6

Nous nous interdisons d'inspirer, de faciliter, de favoriser et à plus forte raison de commettre de quelque manière que ce soit, un acte de nature à mépriser ou à détruire la vie humaine, de son commencement jusqu'à son terme naturels. Nous favorisons toutes initiatives reconnues par l'Eglise Catholique comme étant à même de promouvoir le respect et l'épanouissement de la vie humaine.

7

Certains qu'un accompagnement fécond dépend d'une réelle complémentarité entre les acteurs de soins, professionnels, aidants et bénévoles, nous voulons promouvoir l'esprit d'équipe et de fraternité, dans la confiance et l'estime réciproques.

8

Employeurs socialement responsables, nous considérons nos salariés, intervenants et fournisseurs, avec respect, confiance et bienveillance. Nous nous engageons à proposer et dispenser des formations s'inscrivant dans l'esprit de cette charte, à l'ensemble de nos salariés. Nous recherchons leur épanouissement et appliquons, dans la gestion de nos établissements, la doctrine sociale de l'Eglise.